|  |  |
| --- | --- |
|  |  **TERMES DE REFERENCE** |

|  |
| --- |
| **I. Information sur la position** |
| Intitulé du Poste/Service attendu **: Consultant (e) National (e) pour la** **Redynamisation de la Cartographie des organisations non formelles de femmes et jeunes filles leaders communautaires à travers l’Identification et la géolocalisation de 2500 femmes/filles leaders issues des dialogues communautaires dans les quartiers des cinq communes de Conakry.**Nombre de postes : **1**  Niveau du (des) Poste (s) ou Prestation (Local ou International) : Local Nature de la consultation (Support/ Substance) : SupportType de contrat **:** Contrat individuelType d’affectation (Home based ou sur site) : sur siteLieu d'affectation : Conakry Durée de la mission : 50 joursDate estimative de démarrage de la mission : Dès la signature du contrat  |

|  |
| --- |
| **II. Contexte et Objectif**  |
| Le PNUD et l’UNICEF en collaboration avec le Ministère des Droits et Autonomisation des femmes(MDAF) ont lancé le projet « d’***Appui aux femmes et jeunes filles leaders communautaires pour la prévention des éventuels conflits liés aux élections législatives et présidentielles de 2020 »****.* Financé par le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF), le projet vise à impliquer davantage les femmes et les jeunes filles leaders au niveau communautaire, tout en renforçant leur réseau en leur permettant de contribuer à l’apaisement des tensions, la prévention des éventuels troubles sociaux et les violences électorales, qui mettraient à la fois en péril les efforts qu’elles déploient au quotidien pour garantir la survie de leurs familles respectives. Le projet s'appuie sur l'hypothèse que les stratégies de médiation qui incluent systématiquement les femmes, les jeunes et la société civile en général, sont plus susceptibles d’avoir un soutien à l'échelle nationale et de conduire à une paix plus durable. Conformément à la Résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies, qui prévoit que :* La participation des femmes peut élargir l'éventail des groupes nationales engagés dans un processus de paix, renforçant sa légitimité et sa crédibilité ;
* Le point de vue des femmes apporte une compréhension différente des causes et les conséquences d'un conflit, générant ainsi une approche plus globale des propositions potentiellement ciblées pour sa résolution ;
* Des accords de paix qui répondent aux besoins spécifiques des femmes et les filles, les hommes et les garçons, contribuent à une paix durable.

Le projet se focalisera sur le renforcement du système communautaire de prévention des conflits à travers l’identification, l’accompagnement des femmes et jeunes filles leaders communautaires et la mise en réseau des organisations féminines non formelles afin qu’elles puissent jouer leur rôle dans la prévention et gestion des conflits. Le projet renforcera également le dialogue intergénérationnel en promouvant un échange permanent entre les jeunes filles et garçons et les adultes (femmes et hommes) et outillera les femmes leaders communautaires afin qu’elles puissent contribuer à la mitigation des risques de violences au sein des familles et des quartiers à travers le dialogue avec les jeunes et les forces de sécurité.L’identification des organisations féminines non formelles est un préalable pour l’atteinte des objectifs du projet. C’est pour cette raison qu’il est envisagé le recrutement d’un/une consultant(e) pour la réalisation d’une cartographie de ces organisations, l’identification du/des mécanismes communautaires de prévention de conflit existants et l’identification de 800 femmes dont au moins 30% de jeunes filles leaders communautaires dans les cinq communes de Conakry, contribuant ainsi à l’atteinte des résultats du **produit 1** suivant : ***2500 femmes et jeunes filles leaders communautaires participent activement aux processus de prévention et gestion des conflits dans les zones cibles*** . A noter que cette identification et géolocalisation des organisations non formelles et des 2500 femmes/filles leaders communautaires, doit être faite sur La base des critères objectifs préétablis et validés par le comité technique du projet, et doit être représentative des différentes catégories des femmes et jeunes filles en milieu communautaire. L’ensemble des parties prenantes du projet devront être associées à cet exercice. Sous la supervision directe du Chargé de Programme Gouvernance et Consolidation de la Paix, et en collaboration étroite avec l’équipe de gestion du projet, le ou la consultant(e) dressera une cartographie des organisations féminines non formelles, identifier les mécanismes communautaires de prévention et de résolution des conflits existants en période électorale et sur la base de la cartographie, procéder à l’identification et la géolocalisation de 2500 femmes dont au moins 30% de jeunes filles leaders communautaires dans les cinq communes de Conakry.  |
| **III. Résultats attendus** |
| * Une cartographie des organisations féminines non formelles est réalisée et validée ;
* Les mécanismes communautaires de prévention et de résolution des conflits en période électorale, qui incluent toutes les parties prenantes (autorités communales, élus locaux, femmes et jeunes filles leaders, associations féminines…) sont répertoriés ;
* Une base de données de 2500 femmes dont au moins 30% de jeunes filles leaders communautaires des cinq communes de Conakry est disponible.
 |
| **III. Fonctions/responsabilités/Tâches** |
| Le ou la consultant(e) sera chargé(e) de : * Dresser une cartographie des organisations féminines non formelles dans les cinq communes de Conakry ;
* Organiser des réunions avec le comité technique (le PNUD, l’UNICEF, le Ministère des Droits et Autonomisation des femmes, le Ministère de la Citoyenneté et de l’Unité Nationale, le MATD et le MJEJ) afin de discuter des avantages de l’activité avec des recommandations ;
* Identifier des mécanismes communautaires de prévention et de résolution des conflits existant en période électorale, intégrant les commentaires des parties prenantes,
* Identifier 2500 femmes dont 30% de jeunes filles leaders communautaires dans les cinq communes de Conakry.

 Plus spécifiquement, le ou la consultant(e) sera responsable des tâches suivantes : **Tâche 1 : Préparer et soumettre un rapport initial*** Rédiger un rapport initial et le soumettre au PNUD, UNICEF et Ministères concernés. Ce rapport comprendra la méthodologie envisagée pour la cartographie l’identification et la géolocalisation des 2500 femmes/filles (y compris les échéanciers) et devra également intégrer les éléments suivants :
	+ *Revue documentaire :* la cartographie et l’identification, doivent s’appuyer sur une étude documentaire initiale.
	+ *Protocole d’entretien qualitatif :* (a) outil de questionnaire/enquête envisagé pour mener les entretiens ; critères objectifs d’identification des organisations non formelles et des femmes et jeunes filles leaders et (b) la liste détaillée des principales parties prenantes envisagées pour un entretien doit être examinée/approuvée par le comité technique du projet. Les personnes interrogées peuvent être des hommes et des femmes élus locaux, des femmes et jeunes filles leaders membres ou non des organisations féminines non formelles ou qui aspirent à le devenir, des représentants des organisations de la société civile, des organismes de recherche, du PNUD, de l’UNICEF et d’autres organisations internationales etc.

**Tâche 2 : Dresser une cartographie par tranche d’âges (15-20, 21-35 ans et +35 ans) et géo localiser par quartier et contact téléphonique des organisations féminines touchées par le projet** * En utilisant la méthodologie validée, dresser la cartographie par âges de toutes les organisations féminines non formelles.
* En liaison avec le PNUD, UNICEF et ministères concernés, organiser des séances de suivi avec les parties prénantes interrogées pour leur faire part des premières conclusions de la cartographie et leur présenter toutes les recommandations.
* Rédiger et soumettre le rapport à l’attention de l’équipe projet. Celui-ci doit résumer les conclusions des entretiens et compléter les données de base du rapport initial pour inclure des informations spécifiques et détaillées sur la cartographie des organisations féminines non formelles. Le rapport doit également inclure des difficultés rencontrées pour établir la cartographie, ainsi que les enseignements tirés.

**Tâche 3 : Identifier les mécanismes communautaires de prévention et de résolution de conflits*** En utilisant la méthodologie validée, identifier les mécanismes communautaires de prévention de conflits et gestion des conflits existants en période électorale ;
* Analyser les dynamiques communautaires de prévention de conflit afin de fournir des données permettant de mieux positionner la contribution des jeunes filles et femmes leaders communautaires.

**Tâche 4 : Identifier et géolocaliser 2500 femmes dont au moins 30% de jeunes filles leaders communautaires** * En utilisant la méthodologie validée et sur la base de la cartographie, identifier les 2500 femmes dont au moins 30% de jeunes filles leaders communautaires bénéficiaires directes du projet ;
* Présenter la base de données des 2500 femmes/filles leaders communautaires, les mécanismes de prévention et gestion des conflits et la cartographie pour validation lors d’un atelier avec les parties prenantes ;
 |
| **IV. Livrables**  |
| * Le rapport initial incluant la méthodologie envisagée le protocole et les directives concernant les entretiens **(tâche 1)** ;
* Le rapport de la cartographie, incluant un résumé et une analyse initiale de l’étude documentaire, la synthèse des entretiens, des conclusions et recommandations, des réunions et des enseignements tirés lors du processus **(tâche 2)** ;
* Le rapport sur les mécanismes de prévention et gestion de conflits existant en période électorale, incluant un résumé et une analyse initiale de l’étude documentaire, la synthèse des entretiens, des conclusions et recommandations, des réunions et des enseignements tirés lors du processus **(tâche 3) ;**
* Le rapport sur l’identification des 2500 femmes dont au moins 30% de jeunes filles leaders communautaires, sur la base de la cartographie **(tâche 4)**.
 |
| **V. Durée de la mission et Chronogramme**  |

40 jours ouvrés sur une période de deux mois (Juillet - Août 2021).

|  |
| --- |
| **VI. Compétences Professionnelles**  |
| * Solide expertise dans l’autonomisation des femmes, y compris la participation décisionnelle des femmes en milieu communautaire
* Une expérience dans la communication ou la gestion des connaissances serait un avantage
* Expérience de la recherche universitaire et pratique
* Maîtrise de Microsoft Word, Excel, des emails, des applications web et des bases de données
* Leadership éprouvé et exemples personnels de promotion de la gestion des connaissances et d’un environnement d’apprentissage professionnel
* Compétences exceptionnelles en matière de réseautage, de renforcement d’une équipe, d’organisation et de communication
* Capacité à travailler avec divers partenaires, notamment les gouvernements, les donateurs et la société civile
* Capacité à travailler de manière efficace et harmonieuse avec des personnes issues de divers milieux culturels et professionnels
* Compétence en matière de gestion axée sur les résultats
* Capacité à rédiger des documents bien écrits, démontrant d’excellentes compétences en matière de communication interpersonnelle
 |
| **VII. Qualifications requises des experts (Consultants)** |
| Education : | Diplôme universitaire (Master ou équivalent) dans le domaine des études de genre, en sociologie, en relations interpersonnelle ou dans tout autre domaine pertinent et/ou expérience pratique équivalente |
| Expérience : | * Minimum de cinq (5) ans d’expérience professionnelle pertinente dans les domaines de l’autonomisation des femmes.
* Des expériences dans la recherche, la communication et le plaidoyer sont un atout.
* Expérience significative dans le leadership féminin et la participation décisionnelle des femmes.
* Expérience professionnelle dans un environnement multiculturel.
* Connaissance approfondie des normes internationales sur les droits humains, les droits des femmes et les instruments associés.
* Expérience significative dans la rédaction des mécanisme/stratégie
 |
| Langues requises : | Français. La maitrise de plusieurs langues locales sera un atout  |
| **VIII. Les critères d’évaluation (voir détail en annexe)** |

L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères d’évaluation** | **Points** |
| * Expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la communication, y compris une expérience dans la gestion d’un réseau de connaissances électroniques et dans la gestion de projets.
 | 30 |
| * Expertise dans les domaines de l’autonomisation des femmes.
 | 40 |
| * Leadership éprouvé et exemples personnels de promotion de la gestion des connaissances et d’un environnement d’apprentissage professionnel.
 | 30 |
| **Total note technique**  | **100** |

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée a 70%.

Dans une deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué aux consultants suivant les deux (02) options ci-après :

1. Au Consultant techniquement qualifié ayant présenté l’offre financière la plus basse parmi les consultants techniquement qualifiés ; Applicables pour les services de support ou de nature relativement simple suivant les exigences des TDRs ;
2. Au Consultant ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%). Applicable pour les services intellectuels plus complexes suivant les exigences des TDRs ;

*Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disant) /Offre financière de A] x 30*

**N.B : Les services demandeurs détermineront avec les Opérations l’option la plus adaptée en fonction de leurs besoins.**

|  |
| --- |
| **IX. Jalons de paiement**  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Livrables**  | **%** |
| **1ère Tranche:** rapport initial | 20 |
| **2ème Tranche :** rapport de la cartographie | 30 |
| **3ème Tranche :** rapport des mécanismes de prévention de conflits existants | 25 |
| **4ème Tranche :** rapport sur l’identification et géolocalisation des 2500 femmes/filles leaders communautaires | 25 |
| **TOTAL** | **100%** |

|  |
| --- |
| **XI. Soumission** |
| Le(la) candidat(e) intéressé (e) doit soumettre un dossier comprenant impérativement deux propositions (technique et financière) : **La proposition technique doit contenir :** * Une lettre de motivation ;
* Une méthodologie, incluant une note de compréhension du TDR ;
* Un plan de travail détaillé,
* Un CV du candidat, contenant les contacts (téléphonique et e-mail) de trois personnes de référence.
* Un formulaire P11 (<http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc> ) des Nations Unies dûment rempli.

**La proposition financière :**-Une proposition financière détaillant :- les honoraires (pour 40 jours ouvrés)- les autres dépenses pertinentes.  |